
Département
du Doubs

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 2 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le deux juillet,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni sous le
Chapiteau 39.01 à Amancey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER,
pour la session ordinaire du mois de juillet

N° 95/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 25 juin 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 12 juillet 2018,

Objet de la délibération :
ZAE Combe Parnette :
compromis de vente avec
la Société SRP

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 66
- Absents :
 - Dont suppléés : 0
 - Dont représentés : 10
 - Excusés : 6
 - Non excusés : 17
- Votants : 76

Résultat du vote

- Pour : 76
- Contre : 0
- Abstention : 0

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Barbet Henri à Mme Breuillot Laurence, Mme Leblanc-Vichard à M. Demesmay Maurice, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Ducret Sylvain à M. Pernin Daniel, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Galmiche Christelle à Mme Magneron Monique, Mme Kowal Bondy Nathalie à Mme Faivre Sarah, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, Mme Beaune Catherine à Mme Muller Valérie, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe

Excusé(e) Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle & Faillenet Bernadette, Ms. Moniotte Jacques, Maugain Romuald & Quété Gérard

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal & Nicolet Jean-Paul, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Chaussarot Michel, Petetin Yves, Chatelain Claude, Simon Gilles, Bruchon Pierre & Bourquin Michel.

Absent(e)s

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Philippe Marechal, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu la demande d'acquisition foncière formulée par la SCI SRP représentée par M. Gauthier Philippe pour une surface de 22 ares 30 centiares cadastrée ZC n° 122 dans la ZAE Combe Parnette pour y installer son activité d'électricité / éclairage public et un local professionnel à louer,
- Vu le prix de vente de la parcelle à 34 342 € TTC,
- Vu les échéances de l'acquéreur pour finaliser son projet,

Le conseil est invité à autoriser la signature d'un compromis de vente avec la SCI SRP représentée par M. Gauthier Philippe et le versement d'un dépôt de garantie de 5 000 €.

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- Autorise le Président à signer le compromis de vente avec la SCI SRP représentée par M. Gauthier Philippe,
- Accepte d'encaisser un dépôt de garantie de 5 000 € qui sera conservé par la CCLL si l'opération ne se réalise pas ou déduit du prix de vente au moment de la transaction.

Reçu le 23 JUL. 2018



Contrôle de légalité Communauté de Communes

Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS

Fait et délibéré en séance, le 02.07.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président